

## ALERTE FISCALE - Trump défend les GAFAs contre les projets fiscaux de l'OCDE et contre la taxe française

Pour donner suite à la crise financière de 2009 le G20 a chargé l'OCDE de lutter contre l'évasion fiscale des entreprises multinationales. Celles-ci ont leur siège dans différents pays dont la France, mais les plus importantes sont américaines. Celles qui paient le moins d'impôts sont les fameuses GAFAs. Elles en paient peu dans les différents pays où elles interviennent, notamment parce qu'elles se localisent dans des pays à faible fiscalité (l'Irlande, par exemple), et ce avec la bénédiction de l'administration fiscale américaine.

L'administration Obama a joué le jeu et l'OCDE a travaillé sur deux grands projets dits Piliers 1 et 2.

Le Pilier 1 vise à moderniser les principes de répartition de l'imposition des bénéfices entre les différents lieux où interviennent les multinationales. Ces principes, datant des années 1950 et 1960, visent à taxer les bénéfices dans les pays où l'entreprise dispose d'un établissement stable, c'est-à-dire, généralement, d'une usine ou d'un magasin. Ces principes ne sont plus adaptés à l'économie numérique, ce qui permet aux GAFAs de ne pas être imposés là où ils vendent leurs services. Le projet Pilier 1 vise à imposer une partie des profits là où le chiffre d'affaires est réalisé, ce qui permettra de taxer les GAFAs dans les Etats où ils font leur chiffre d'affaires.

En attendant la mise en place de ce Pilier 1, certains pays, dont la France d'Emmanuel Macron, ont anticipé les résultats de ces travaux en créant une taxe dite GAFAs.

Le Pilier 2 vise à ce que les bénéfices des multinationales soient taxés à un taux minimal de 15%. Ainsi, si un groupe français dispose d'une filiale dans un Etat où le taux d'impôt est inférieur à 15%, il devra payer la différence entre 15% et le taux local. Cela permet de lutter contre les paradis fiscaux.

Lors de son premier mandat (2016-2020), Donald Trump a freiné ces travaux qui ont pris donc du retard.

L'arrivée au pouvoir de Joe Biden a permis de les relancer. Le Pilier 2 a ainsi été adopté à l'OCDE avec l'accord des Etats-Unis.

L'Union européenne, et donc la France, l'a mis en place à compter de l'an dernier.

L'administration Biden ne l'avait cependant pas mis en œuvre fin 2024. Et elle a trainé les pieds sur le Pilier 1 qui n'a donc pas été adopté.

Donald Trump remet désormais tout cela en cause. Il va même au-delà en voulant pénaliser les Etats qui, comme la France, taxent les GAFA.

Le président américain a annoncé qu'il y aurait des rétorsions douanières contre les pays qui ciblent les GAFA via une taxe sur les services numériques.

L'administration américaine a publié vendredi dernier un mémorandum qui ne vise pas seulement les taxes sur les services numériques. Intitulé « *Défendre les entreprises et les innovateurs américains contre l'extorsion internationale et les amendes et pénalités injustes* », ce texte ratisse au-delà de la fiscalité en ciblant aussi les règles européennes sur la concurrence et surtout sur la protection des données personnelles. Il s'agit de défendre les GAFA en considérant tout frein local comme une offense faite à l'Amérique.

On rappellera pour mémoire que les GAFA ont participé au financement de la campagne présidentielle de Donald Trump (en France les entreprises n'ont pas le droit de financer des campagnes électorales). « *Si on veut que l'industrie tech US reste vraiment forte, je pense que le gouvernement américain a un rôle à jouer pour la défendre à l'étranger* », a déclaré Mark Zuckerberg, le patron de Meta et Facebook. Il a accusé l'Europe d'avoir imposé plus de 30 milliards de dollars d'amendes aux GAFA, et a insinué que la justice était biaisée en Europe.

L'ennemi numéro un de Donald Trump, reste cependant les taxes sur les services numériques. Instaurée en 2019, la taxe GAFA française a rapporté 756 millions d'euros l'an dernier.

« *Ce n'est pas un outil de négociation, elle est déjà en place* », a prévenu le ministre des Finances Éric Lombard. Il a assuré vouloir maintenir ce prélèvement « *parce que c'est la loi française* ». « *L'impôt est une question de souveraineté et chaque pays a son propre système fiscal* », a-t-il ajouté. Et Emmanuel Macron l'a rappelé lundi au président américain lors de son déplacement à Washington.

Au-delà de la fiscalité des GAFA et de la guerre commerciale, c'est un sujet de souveraineté nationale qu'il s'agit. Notre indépendance nationale est en jeu.

\* \* \*



**Dominique VILLEMOT**

Avocat à la Cour

[dominique.villemot@marivaux-avocats.com](mailto:dominique.villemot@marivaux-avocats.com)